



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

Assemblée générale

Rapport d'activité

Rapport financier

Mardi 3 avril 2018

de 18 h à 20 h

**Salle du Pont-de-Paris,
rue des Marronniers, à Laval**

Apprendre

Ouverture

Entraide

Partager

Sens

Donner

Connaissance

Opportunité

Protéger

Recevoir

Aider

Solidarité

Ensemble

Projet associatif du CÉAS

Le sens de l'action

• La finalité du CÉAS est d'être au service de l'Homme. Un souci de contribution à la promotion des personnes guide la réflexion et l'action de ses membres et de ses salariés.

• En cohérence avec cette finalité, il s'agit de permettre à chacun d'être acteur de son propre destin – ce qui implique l'autonomie –, et acteur du développement collectif – ce qui implique, dans une perspective citoyenne, la participation de chacun à l'organisation de son cadre de vie et de la société.

• Pour atteindre ce but, le CÉAS s'emploie à contribuer aux politiques sociales et au développement local, par la mise à disposition et la diffusion de l'information (notamment statistique), l'animation de groupes de réflexion, la conduite de formations, la mise en œuvre d'expérimentations, la réalisation de diagnostics, d'évaluations ou de recherches...

• Les racines du CÉAS sont celles de l'éducation populaire – outil pour le développement de l'esprit critique, au service de la citoyenneté.

Les moyens pour l'action

• **Le statut associatif** permet la rencontre entre des membres adhérents, des administrateurs, des « usagers-clients » et des salariés dont la confrontation enrichit la réflexion et la qualité des actions mises en œuvre.

• **Les membres de l'association, venant de tous horizons, constituent un réseau d'expertise** sur diverses approches possibles (territoires, publics, thématiques, disciplines), dont le CÉAS peut le cas échéant mobiliser les compétences. Ce réseau constitue également une ressource pour inscrire des actions dans la durée, au-delà des interventions ponctuelles, contractuelles et financées.

• **La polyvalence recherchée au niveau des intervenants** (salariés,

voire administrateurs), quant aux techniques (animation de groupe, formation, recherche) et aux champs d'application (action sociale, insertion, développement local, aménagement du territoire, politique de la ville, etc.), permet d'accumuler une expérience transversale et facilite une approche globale de la société. Un recrutement des salariés pluridisciplinaire facilite cette polyvalence.

• **L'équipe de salariés, de taille réduite**, fonctionne de façon consensuelle, solidairement, sans fonction directoriale marquée, sans spécialisation rigide des fonctions.

• **Les administrateurs** sont chargés de définir les grandes orientations de l'association et de fixer des axes de travail prioritaires. Ils ont également une fonction de veille par rapport au respect du projet associatif, de conseil et d'enrichissement pour les interventions, de stimulation pour plus de pertinence et d'efficacité dans les actions conduites, pour plus d'initiatives et d'actions innovantes.

• **Le CÉAS recherche une certaine indépendance**, ce qui implique un équilibre budgétaire essentiellement par des prestations de service, et non des subventions de fonctionnement. Cette indépendance permet éventuellement des prises de position.

• **L'implication dans divers réseaux** facilite une plus grande ouverture et permet de bénéficier de compétences extérieures.

Les méthodes pour l'action

• **Une diversité de moyens d'action** : mise à disposition et diffusion de l'information utile, animation de groupes de réflexion, formations, expérimentations, diagnostics, évaluations, études ou recherches finalisées vers l'action...

• **Un souci d'apporter une réponse à toute demande** en cohérence avec le projet associatif, quand bien même la solvabilité n'est pas immédiatement ou complètement envisageable.

• **Un renouvellement permanent au niveau de la réflexion et de l'action**, par l'observation et l'analyse des changements sociaux, par l'introduction régulière d'innovations, par l'initiative d'actions innovantes ou d'expérimentations, par l'ouverture de nouveaux champs d'intervention.

• **Une approche globale de la société**, qui se marque par une capacité à faire le lien entre ses différentes composantes, mais un **ancrage des actions sur les réalités de terrain**, d'où la prise en compte des territoires et de leurs spécificités socio-économiques et socioculturelles pour une cohérence d'intervention.

• **Une attention permanente à l'égalité entre les femmes et les hommes, et à la lutte contre les discriminations.**

• **Un ancrage pédagogique**, dans la conduite des actions de formation, **sur l'expérience et les pratiques au quotidien** des stagiaires, valorisant richesses et capacités.

• **Une pratique de la formation-action ou de la recherche-action qui vise la prise en compte de l'ensemble des acteurs concernés, leur appropriation de la démarche, leur implication** dans l'élaboration des propositions et éventuellement dans la mise en œuvre des actions. Ce souci aboutit à la promotion des diverses formes de démocratie participative ou de santé communautaire.

• **Une préoccupation constante de démarche partenariale** qui contribue aux décloisonnements, à la coordination entre les différents acteurs, au travail en réseau.

• **Une perspective écologique** prenant en compte les effets à court, moyen et long terme, sur l'environnement et sur les populations, de toute action liée aux politiques sociales ou au développement local.

• **Une recherche d'ouverture aux échanges avec d'autres pays**, en complémentarité au fort enracinement local du CÉAS.

Rapport d'activités 2017-2018

Projet

Évaluation

Animation

Formation

Étude

Accompagnement

Enquête

Adhésion

La vie associative

Assemblée générale

L'assemblée générale 2017 s'est tenue le 30 mars : une quarantaine de personnes étaient présentes. Après son assemblée générale statutaire, le CÉAS a abordé le thème : « Forces et faiblesses de la Mayenne », avec notamment un travail en sous-groupes.

Environ 165 adhérents au CÉAS

Le nombre d'adhérents (165) a diminué depuis la dernière assemblée générale (- 13). Diverses explications sur ces dernières années : regroupements de structures, départs de la Mayenne, vieillissement des adhérents, voire décès...

Les adhérents peuvent être des personnes physiques (85) ou bien des personnes morales (80).

Quel enjeu à adhérer au CÉAS ?

- Soutien à un projet associatif qui apparaît d'une réelle utilité sociale et économique dans notre département.
- Relations privilégiées avec le CÉAS, avec la possibilité de bénéficier de services gratuits.
- Réception chaque semaine, par messagerie électronique, d'un bulletin de deux pages avec des synthèses d'études, des annonces d'événements, des informations sur le CÉAS et... une (attendue) « pensée hebdomadaire ».

Cotisation : 8 euros/an

Conseil d'administration et Bureau

Le Conseil d'administration s'est réuni les 12 juin, 11 septembre, 27



novembre 2017, 21 février 2018. Pour réduire le nombre de réunions et/ou pour des décisions urgentes, des consultations par messagerie électronique sont organisées.

Chaque semaine, les administrateurs reçoivent un compte rendu sur la vie associative et les activités en cours, ce qui leur permet d'avoir une très bonne connaissance de tout ce qui touche à l'association, et d'interpeller, s'ils le souhaitent, les chargés de mission et/ou les autres administrateurs.

Le fonctionnement collégial est possible au niveau du Conseil d'administration, avec peu de réunions, de par cette transparence au niveau de l'information. Elle implique une relation de confiance avec l'équipe salariée.

Trois administrateurs participent au Comité de relecture pour *La Lettre du CÉAS* (également des adhérents, dont le directeur de publication).

Le 10 avril, les administrateurs ont bénéficié de l'intervention de Guillaume Letourneur, doctorant, sur le thème de sa thèse qui traite du Front National, notamment en Mayenne.

Le 31 juillet, un groupe de travail s'est tenu sur les perspectives d'évolution interne (modèle économique, statut, ressources humaines...).

Le 28 décembre, un groupe de travail, au sein du Conseil d'administration, s'est réuni autour de la thématique des ressources humaines au sein du CÉAS.

Actuellement trois salariés

Le CÉAS emploie une douzaine de salariés ; cependant, bon nombre n'interviennent que de façon très occasionnelle dans le cadre de l'activité de formation. L'équipe « permanente » comprend actuellement trois salariés (3 ETP).

D'avril à juin 2017, le CÉAS a salarié Corinne Justice, en tant que formatrice. Elle s'est notamment impliquée sur le dossier de certification du centre de formation.

Mi-janvier 2018, Julie Geslot a quitté le CÉAS pour un autre projet professionnel.



Enquête autour des élections 2017. Les élections législatives 2017 dans les Coëvrons sous le crible d'étudiants. Dans le cadre de leurs études universitaires, dix jeunes étudiants en sociologie science politique étaient à la sortie des urnes à Saint-Christophe-du-Luat, Brée et Torcé-Viviers-en-Charnie pour effectuer une enquête auprès des habitants. L'initiative de cette enquête est d'Armelle, originaire de Sainte-Gemmes-le-Robert. A Saint-Christophe, les électeurs ont donc rencontré Guillaume qui veut connaître la position du Front national en milieu rural, accompagné d'Axelle, étudiante en géographie, et d'Emmanuel. Précisons que la commune a vu pour la première fois le Front national arriver en tête. Les enquêteurs ont souvent été bien perçus, mais parfois, ont reçu des refus catégoriques, ce qui n'a pas entamé leur bonne humeur. Au total, ce sont près de 800 questionnaires qui ont été recueillis. Il reste maintenant aux chercheurs à analyser les résultats de cette enquête.

Le Courrier de la Mayenne du 27 avril 2017 (commune de Saint-Christophe-du-Luat)

Guillaume Letourneur et ses collègues étudiants (et... Xavier Lemaitre) ont enquêté auprès des électeurs de Brée, Saint-Christophe-du-Luat et Torcé-Viviers-en-Charnie. Bien entendu, c'est l'élection présidentielle dans les Coëvrons qui est « sous le crible d'étudiants » (et non les élections législatives)...

Ouest-France du 27 septembre 2017

1 749 Le nombre de foyers fiscaux mayennais ayant déclaré plus de 100 000 € en 2016. Ils sont 459 à résider à Laval (26,2 %), 90 à Mayenne, 82 à Château-Gontier révèle le dossier publié dans la dernière lettre du CEAS (Centre d'étude et d'action sociale) (www.ceas53@orange.fr). On apprend également que 37 % des 165 000 foyers fiscaux sont imposés et que le montant déclaré s'est élevé à 3,98 milliards d'euros, en hausse de 1,2 % par rapport à 2015.

La Mayenne en bref

3225 3 225 naissances ont été comptées en 2016 en Mayenne. Un record historiquement bas. Depuis 1946, date où la dernière étude du Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne commence, il n'était jamais né aussi peu de petits Mayennais ! L'année où la fécondité a été la plus élevée est 1948 : 6 218 naissances avaient alors été observées dans le département.

Ouest-France du 31 octobre 2017

SOCIÉTÉ

Les Mayennais n'ont jamais fait aussi peu de bébés

Par Fabien Burgaud, France Bleu Mayenne
Lundi 30 octobre 2017 à 15:33

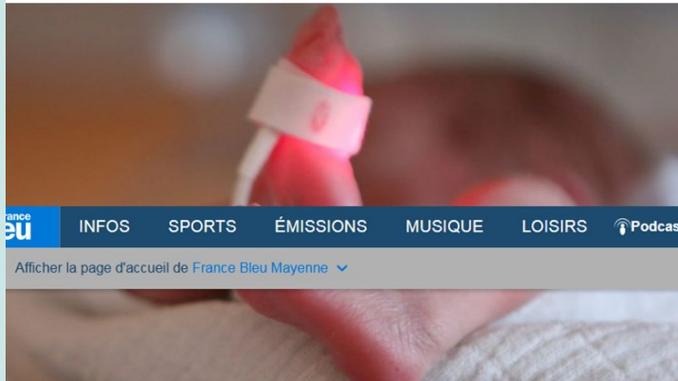


Image d'illustration - maternité © Maxppp - Franz Chavaroche

Le Centre d'études et d'action sociale (CEAS) de la Mayenne l'affirme : le nombre de naissances dans le département en 2016 est le plus bas enregistré depuis 70 ans.

Le nombre de naissances en Mayenne baisse pour la 4^e année de suite. En 2016, 3 225 bébés y sont nés. **Jamais les Mayennais n'avaient fait aussi peu d'enfants.** Grâce aux données de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), le CEAS a fait le comparatif.

France Bleu Mayenne, article publié sur le site de la radio le 30 octobre 2017. Diffusion de reportages audio les 31 octobre et 1^{er} novembre

En Mayenne. Naissances : un record historiquement bas

Modifié le 01/11/2017 à 14:08 | Publié le 31/10/2017 à 16:38

Écouter



Johan BESCOND.

Lire le journal numérique

Infographie : Selon des chiffres publiés par le Centre d'études et d'action sociale (CEAS) de la Mayenne, les Mayennais n'ont jamais fait aussi peu de bébés depuis 1946. Le nombre de naissances diminue également avec régularité depuis 2010.

Le nombre de naissances dans le département ne cessent de diminuer selon [les données publiées récemment](#) par le Centre d'études et d'action sociale (CEAS) de la Mayenne, via l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Ouest-France, version numérique publiée sur l'espace Facebook le 31 octobre 2017

Nord-Mayenne : les naissances chutent aussi

Le Centre d'étude et d'action sociale a compilé les chiffres de 1975 à 2016. La tendance à la baisse se vérifie tant à Mayenne que dans les quatre intercommunalités nord-mayennaises.

Repères

Le Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne vient de publier les chiffres des naissances dans le territoire, de 1975 à 2016, à partir des données de l'Insee. Ils révèlent notamment que l'arrivée au monde de bébés dans le département a atteint son niveau le plus bas depuis 40 ans, l'an passé. Et le Nord-Mayenne ne fait pas exception, malgré quelques nuances.

À Mayenne, une baisse de moitié en quatre décennies

Avec 121 naissances en 2016, Mayenne reste la première commune du Nord-Mayenne, tant en termes de population que de natalité. Néanmoins, depuis 1981, où la ville avait établi un record inégalé avec 283 nouveau-nés, la tendance n'a depuis cessé de baisser, pour atteindre son niveau le plus bas, l'an passé.

Et si l'on prend la moyenne annuelle des naissances sur des périodes de cinq ans, la sous-préfecture est passée de 266,8 naissances par an, sur la période 1975-1979, à 122,5 aujourd'hui. Soit une chute globale de 50,14 %, en l'espace de quatre décennies.

Mayenne communauté évolue en dents de scie sur 40 ans

Si l'on regarde à l'échelle de Mayenne communauté, le constat est un tout petit peu différent. Certes, le pic a eu lieu lui aussi en 1981, avec 542 naissances, mais le niveau le plus bas a été atteint en 2015, avec 377 nouveau-nés. En 2016, on en a recensés 397.

Si l'on observe l'évolution de la moyenne annuelle des naissances réalisée par tranche de cinq années,



En 2016, 930 bébés sont nés dans les territoires des quatre communautés de communes du Nord-Mayenne.

on voit un second creux de 1990 à 1994, avec 406,6 enfants nés par an. Elle est suivie d'une remontée avec un pic en 2006, avec 523 naissances cette année-là, avant que la tendance ne reparte à la baisse.

En scrutant toujours la moyenne sur cinq ans, on remarque un pic encore plus haut de 1980 à 1984, avec une moyenne de 500,4 naissances par an, et un creux encore plus marqué en 2015-2016, avec 357 naissances, soit une baisse entre les deux périodes nettement moins marquée qu'à Mayenne de 22,6 %.

Quid des autres territoires du Nord-Mayenne ?

Il y a deux cas de figure sur cette période de 1975 à 2016. D'abord dans les communautés de communes de l'Ernée et du mont des Avaloirs, les naissances suivent une évolution comparable à celle qu'a connue Mayenne communauté, avec des pics au début des années 1980 et dans les années 2000. Le Bocage mayennais suit quant à lui une tendance proche de la ville de Mayenne. À savoir un pic au début des années 1980, puis une tendance continue à la baisse.

Cinq communes du Nord-Mayenne sans naissance, en 2016

Toujours selon les chiffres du Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne, 2 016 fut une année blanche pour cinq communes du Nord-Mayenne : Chevaigné-du-Maine (181 habitants), Couptrain (119 habitants), Saint-Aubin-Fosse-Louvain (225 habitants), Saint-Germain-de-Coulamer (390 habitants) et Sainte-Marie-du-Bois (217 habitants).

Yann LEON. Ouest-France du 28 décembre 2017

Un solde migratoire négatif

La Mayenne se dépeuple. Il y a en effet plus de départs que d'arrivées. « Comme le solde migratoire est dorénavant négatif, on peut s'attendre à un net ralentissement de la croissance de la population », notait l'an passé déjà le CÉAS (Centre d'étude et d'action sociale) de la Mayenne.

La population de la Communauté de communes du Mont des Avaloirs diminue « le plus fortement avec - 0,6 % en moyenne chaque année entre 2010 et 2015. Au total, les EPCI (établissement public de coopération intercommunale) de Sarthe et de Mayenne où la popula-

tion diminue perdent 535 habitants en moyenne par an », indique l'Insee. Il précise également que dans la Sarthe et en Mayenne, entre 2010 et 2015, le solde migratoire est négatif dans la majorité des EPCI. « Ce n'était pas le cas entre 1990 et 2010 où seuls les EPCI de Laval, du Bocage mayennais, d'Alençon et du Mans étaient dans cette situation. » Les soldes naturel et migratoire sont négatifs pour deux EPCI : la Communauté de communes du Mont des Avaloirs en Mayenne et celle des Vallées de la Braye et de l'Anille dans la Sarthe.

3 100

Le nombre de décès domiciliés en Mayenne en 2016. Un nombre qui était en augmentation de 1,7 % sur un an, au-dessus de la moyenne nationale (- 0,1 %). Le CÉAS de la Mayenne indique que 50,5 % des Mayennais décédés étaient âgés de 85 ans ou plus. Au total, 52,4 % de ces décès sont survenus dans un établissement hospitalier.

Mi-mars, le CÉAS a recruté Élodie Thébaud-Marie, sur un CDD de trois mois.

Jean-Louis Villin poursuit ses activités bénévoles au sein de l'association : suivi de la comptabilité, gestion/administration et animation du dispositif Impact Emploi (tiers de confiance Urssaf).

Formation continue

Suite à son entretien professionnel et au terme d'un accompagnement du Greta de Laval pour la rédaction du livret 2 de la Validation des acquis de l'expérience (VAE), Nathalie Houdayer a obtenu son BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S).

Accueil de stagiaires

Du lundi 12 juin au vendredi 7 juillet, le CÉAS a accueilli Balamine Dramé, dans le cadre d'un stage de première du baccalauréat Gestion-Administration. Le CÉAS n'a pas pu accueillir d'autres stagiaires du fait de la réduction des effectifs et de la charge de travail.

Service civique

Comme le décret n° 2015-1772 du 24 décembre 2015 le lui permettait, le CÉAS a fait une demande de prolongation d'un an de son agrément jusqu'au 2 avril 2018.

Un renouvellement de l'agrément est en cours.

La Lettre du CÉAS : 164 abonnés

Le CÉAS compte 164 abonnés pour sa publication mensuelle (20 pages) : *La Lettre du CÉAS* – soit une nouvelle diminution du nombre d'abonnements sur un an (– 18 abonnés).

L'année a été marquée par la possibilité, pour chaque abonné, de recevoir *La Lettre du CÉAS* par voie postale et/ou électronique. À ce jour :

- 82 abonnés la reçoivent uniquement par voie postale ;
- 49, uniquement par voie électronique ;
- et 33 à la fois par voie postale et par voie électronique.

Abonnement : 20 euros/an

Douze numéros parus sur un an (avril 2017 à mars 2018).

Faible nombre de rédacteurs (une dizaine d'auteurs seulement en 2017-2018, avec un seul article pour quelques-uns).

Comité de relecture : une réunion mensuelle, de 17 h 30 à 19 h (correction des fautes, lecture critique, approfondissements...).

CÉAS-point-com... et brèves !

Le *CÉAS-point-com* a été créé le 1^{er} août 2002. Il s'agit d'un bulletin électronique de deux pages diffusé aux seuls adhérents de l'association.

Le bulletin est paru régulièrement, même en juillet-août. L'abondance de l'information a incité à publier des « brèves » en cours de semaine...

Site www.ceas53.org

Le site est accessible à partir d'un ordinateur, d'une tablette, d'un Iphone ou Ipad.

Sur un an (avril 2017 / mars 2018), le site a accueilli 230 utilisateurs par mois en moyenne (environ 16 700 pages vues sur cette période).

Ce qu'on peut découvrir sur le site Internet du CÉAS :

- Des informations diverses sur le CÉAS (barre horizontale d'onglets).
- Des articles de fond classés par rubriques et sous-rubriques (barre verticale d'onglets).
- Des articles d'actualité d'intérêt local ou national (rubrique « CÉASsment... votre ! », ouverte le 8 avril 2013).

Article le plus téléchargé (moyenne mensuelle d'avril 2017 à mars 2018) : « Support-type d'un projet personnalisé » (moyenne de 496 téléchargements par mois).

Les richesses de l'onglet « Publications »

Cahiers sociodémographiques

L'onglet « Publications » permet d'accéder à cinq *Cahiers* thématiques sur la Mayenne. Pas de nouveau *Cahier*, mais les cinq qui sont mis en ligne sont régulièrement actualisés.

CÉASsment... votre !

Ce sont des articles d'actualité d'intérêt local ou national. La rubrique a été ouverte le 8 avril 2013. Ce sont souvent des articles « coup de gueule ».

Cinq articles (en accès libre) mis en ligne depuis le 1^{er} avril 2017.

Tout pour suivre l'actualité

Quiz : chaque semaine, le CÉAS propose un jeu qui permet à chacun de vérifier son appropriation de l'actualité et de s'enrichir de nouvelles connaissances.

Vingt questions par semaine, généralement le lundi : on joue, on est noté, on accède à de l'information...

Des collaborations facilitées

À partir de la page d'accueil, les internautes peuvent accéder au :

- Répertoire des ressources documentaires du CÉAS.
- Guide d'accès au(x) droit(s).
- Répertoire des acteurs gérontologiques en Mayenne.

C'est très simple d'utilisation ; c'est extrêmement pratique... et le CÉAS s'emploie à actualiser les contenus.

Locaux du CÉAS

Depuis le 1^{er} septembre 2015, le CÉAS accueillait le service « Job coach 53 » de l'association Geist 21, à laquelle il louait des bureaux. Le service va quitter les locaux le 1^{er} juin.

Disposant d'une salle de réunion ou de formation d'une capacité de 18 places, le CÉAS accueille régulièrement des groupes, avec des modalités privilégiées pour les structures adhérentes au CÉAS.

Des bureaux disponibles vont être prochainement aménagés pour permettre d'organiser de la formation pratique pour les aides à domicile.

Groupement d'intérêt public (GIP) du Pôle régional de formation santé/social de Laval

Le CÉAS est un membre fondateur du GIP. Il y dispensait la formation préparatoire au diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS).

L'arrêt de cette formation pose la question de la place du CÉAS au sein du GIP dans la mesure où il ne dispose plus de bureaux sur place et n'y dispense plus de formation.

Le CÉAS, un lieu-ressources pour la Mayenne et les Mayennais

Le CÉAS reste fidèle à son projet fondateur : pas de citoyenneté possible si le citoyen n'a pas accès à l'information qui le concerne et qui concerne son environnement.

Le CÉAS a ainsi vocation à rechercher et rendre accessible l'information utile, ainsi qu'à faire preuve d'esprit critique et à chercher à développer cette capacité.

C'est ce qu'il s'emploie à faire à travers ses publications, son site Internet, les réponses qu'il apporte aux questions qu'on lui pose...

Il actualise régulièrement son guide d'utilisation du site Internet de l'Insee.

En Mayenne, le CÉAS a une mission toute spécifique, confiée par les services de l'État et qu'il partage avec le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) : soutenir la vie associative par l'information, les conseils, l'accompagnement des responsables bénévoles.

Le CÉAS est ainsi l'un des deux Centres de ressources et d'information pour les bénévoles (Crib) en Mayenne. À ce titre, il s'attache à rendre accessible de l'information parfois très technique.

Interventions diverses

Village Forum prévention

Le 5 mai, à la demande de la Sauvagerie Mayenne-Sarthe, animation d'un stand autour de l'information du citoyen avec comme support pédagogique un jeu intitulé « info ou intox ? »

Institut de formation en soins infirmiers (Ifsi) du Centre hospitalier du Nord-Mayenne

Le 31 mai, intervention, dans le cadre d'un module de santé publique, sur les diverses actions conduites en

Mayenne et relevant d'une démarche de santé communautaire.

Rencontres Santé Prévention

Le 8 juin, à la demande de la ville de Laval et de la Caisse primaire d'assurance maladie, introduction de la rencontre par un exposé sur l'histoire de l'observation des réalités locales en Mayenne dans le champ social, médico-social et sanitaire.

Forum des associations de Laval

Le 3 septembre, tenu d'un stand au Forum des associations, spécifiquement dédié au dispositif Centre de ressources et d'information pour les bénévoles (Crib).

Secteur et métiers de l'aide à la personne

Le 14 mars, intervention auprès de stagiaires accompagnés par l'UFCV, autour du secteur et des métiers de l'aide à la personne.

Ladapt Sarthe et Façade Atlantique – Centre de rééducation professionnelle (CRP) de Saint-Saturnin (Sarthe)

Le CÉAS apporte son appui pour une réflexion interne sur l'épanouissement de la personne dans sa vie affective, amoureuse, sexuelle, et dans la parentalité.

Le CÉAS, au sein d'un réseau : Culture et Promotion

Par une série de circonstances liées à une situation économique difficile,

le CÉAS de la Mayenne accueille le siège social de son réseau national, Culture et Promotion, longtemps référent en France sur les politiques de développement local, l'évaluation de l'utilité sociale, la lutte contre les discriminations...

Aujourd'hui, Culture et Promotion n'emploie plus de salarié, et c'est le CÉAS de la Mayenne qui est chargé de l'animation de ce réseau qui regroupe des personnes physiques et... des associations :

- ARIC (Bretagne).
- CÉAS de la Mayenne.
- CEAS de la Sarthe.
- CEAS de la Vendée.
- CEAS Formation Languedoc-Roussillon (Montpellier).
- Chronique Sociale (Lyon).
- Galilée (Arques).

Le 6 septembre, journée nationale du réseau Culture et Promotion, sur le thème : « Entre salariat et militance... Entre gestion et utopie... Un modèle associatif à bout de souffle ? »

En outre, au niveau des Pays de la Loire, diverses collaborations ont lieu entre CEAS (Mayenne, Sarthe et Vendée), notamment sur le champ des évaluations externes.

Les projets en cours :

- Formation à la création de vidéos pouvant être intégrées sur les sites Internet ou réseaux sociaux de chaque structure.
- Formation à l'utilité sociale des associations.
- Réflexion sur les modèles associatifs et leurs évolutions.



en 2017...

Produits	
Adhésions	1 224,00 €
Dons	1 678,00 €
Abonnements à <i>La Lettre du CÉAS</i>	3 400,00 €
Subvention de fonctionnement	-
Total	6 302,00 €

Prestations

Formations

Formation des aides à domicile

Coordination de la Journée inter-centres de formation (JIF 53)

Depuis 2009, en réponse à une sollicitation initialement du Conseil régional, le CÉAS coordonne un collectif de tous les centres de formation mayennais sur le champ social et médico-social. L'objectif est double : contribuer au décloisonnement des filières et favoriser le travail en collaboration ; explorer une thématique commune que les centres de formation choisissent en début d'année.

Pour 2017-2018, le thème retenu est : « Culture(s) et ouverture ».

Formations continues pour la Fédération ADMR de la Mayenne

Le CÉAS intervient pour la formation des aides à domicile qui sont nouvellement recrutées, mais il assure également des formations sur des thèmes plus spécialisés : le tutorat et l'accueil des stagiaires, la transmission des informations (également avec des secrétaires et des responsables bénévoles), les psychopathologies de l'enfant, l'intervention auprès des personnes handicapées, la meilleure connaissance des pathologies mentales pour adapter l'intervention, l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie sur les temps du repas.

Depuis le 19 juin 2017 (et pour une période de trois ans), le CÉAS est certifié e-AFAQ Formation professionnelle, reconnu ainsi organisme de formation auprès des Organismes paritaires collecteurs agréés (Opca).

En outre, le CÉAS assure l'accompagnement d'aides à domicile pour la validation de leurs acquis de l'expérience (VAE) et l'obtention de leur diplôme d'État.

Parcours Santé des aînés (Paerpa)

Le CÉAS a animé, de septembre 2015 à décembre 2017, des sessions de formation de deux jours (six sessions en 2015, dix-neuf en 2016, vingt en 2017). Elles concernent les salariés et/ou responsables des services d'aide à domicile, et portent sur l'expérimentation Parcours Santé des aînés (Paerpa). Le coût pédagogique de ces formations est pris en charge par l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire.

Cette prestation est reconduite en 2018 (huit sessions prévues).

Ces formations permettent d'expliquer le dispositif, de sensibiliser aux critères de fragilité, de contribuer au travail en collaboration entre les différents acteurs du domicile.

Analyse de pratique

Le CÉAS anime des ateliers d'analyse de pratique professionnelle pour les six animateurs des résidences Habitat Jeunes de Laval, qui sont de plus en plus confrontés à des jeunes ayant des comportements difficiles.

Formateurs vacataires en 2017

- Stéphane Brière
- Nicole Courtogis
- Josselin Delahaye
- Pascal Doucet
- Rémy Leblanc
- Mireille Mahuas
- Marie-Thérèse Poirier
- Anne Ridé
- Emmanuelle Rozé
- Christine Savaris

Formation Revue de presse, animation en gérontologie

Le CÉAS apporte son appui à l'association Lilavie pour l'organisation des journées de formation auprès des animateurs des établissements pour personnes âgées.

Formation Fin de vie, perte et deuil

Le CÉAS apporte son appui à l'association Jusqu'à la mort, accompagner la vie (Jalmalv) pour l'organisation de journées de formation.

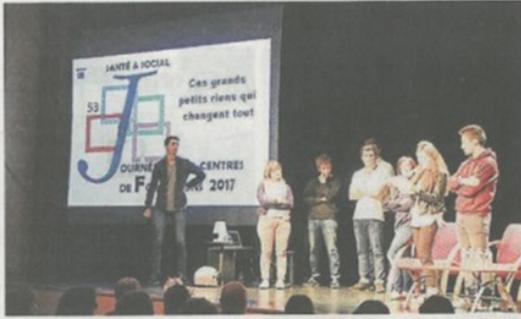
Formation de bénévoles mayennais

À la demande du Mouvement associatif des Pays de la Loire, le CÉAS a animé deux soirées de formation sur le thème : « Recherche de financement ».

Financé par le Fonds de développement à la vie associative (FDVA 2017), le CÉAS a animé des sessions de deux jours à destination des bénévoles des associations mayennaises.

Bonchamp-lès-Laval

Les futurs professionnels de la santé se sont réunis



Les journées intercentres de formations santé et social se sont déroulées jeudi, aux Angençoises.

Le collectif des Centres de Formations du champ de la santé et du social de la Mayenne regroupant de nombreux centres de formations tenait son colloque annuel, jeudi, aux Angençoises.

Regroupant 530 étudiants et une quarantaine d'enseignants du monde de la santé et du social, cette journée avait pour but de se rencontrer pour apprendre à se connaître et échanger sur leurs métiers respectifs mais complémentaires.

« Ces étudiants sont tous en formation dans des métiers où ils sont appelés à travailler ensemble au service de la personne, a expliqué

Virginie Lecomte, enseignante BTS à Réaumur et coordinatrice du collectif. Le but était de les faire réfléchir sur une thématique qu'ils ont travaillé en amont en les présentant sous forme d'interventions ou de sketches. »

Le thème retenu cette année était : Ces grands petits riens qui changent tout. « Il faut que nous soyons très attentifs à tous ces petits riens comme un sourire, frapper à la porte avant d'entrer dans une chambre qui changent tout. Le vieillissement de la population fait que nous professionnalisons de plus en plus cet accompagnement. »

Ouest-France du samedi 6 et dimanche 7 mai 2017

naises, sur le thème : « Valeurs de la République et laïcité ».

Dans le cadre du dispositif Centre de ressources et d'information des bénévoles (Crib), le CÉAS a animé deux soirées de formation sur le thème « Actualiser ses statuts », à l'intention de responsables d'associations de Meslay-du-Maine.

Formation de professionnels (sous-traitance Culture et Promotion)

Le CÉAS a animé une session de deux jours consécutifs sur le thème : « Valeurs de la République et laïcité, à l'intention des professionnels du Service de prévention de la Sauvegarde Mayenne-Sarthe.

Formation « Apprentissage du français »

Le CÉAS a animé, conjointement avec La Sauvegarde Sarthe/Mayenne, une formation sur « l'apprentissage du français : moyen d'insertion sociale et professionnel », à destination des bénévoles qui accompagnent ces publics. La for-

mation a intégré un volet « Valeurs de la République et laïcité ».

Formation des « engagés » aux valeurs civiques et citoyennes

Le CÉAS coordonne la formation civique et citoyenne, en partenariat avec la Direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations (DDCSPP) et La Ligue de l'enseignement. Il anime lui-même plusieurs journées de formation en faisant appel à son réseau pour des interventions de fond ou des témoignages.

Formations universitaires

Le CÉAS intervient à l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) Laval dans les filières suivantes :

- Licence d'histoire (analyse de l'actualité, initiation aux techniques journalistiques, méthodologie de projet, psychologie).
- Licence de librairie (méthodologie de projet, projet d'entreprise, méthodologie d'enquête, communication interpersonnelle).
- Licence professionnelle banque-assurances (méthodologie de projet et accompagnement de mémoire).

en 2017...



	Activité salariée
Formation	3 037 heures



Produits	
Total	148 312 €

Études, recherches-action et activités diverses

Soutien à la vie associative

Centre de ressources et d'information pour les bénévoles (Crib)

Depuis mars 2012, en partenariat avec la Direction départementale de la Cohésion sociale et la Protection des populations (DDCSP), le CÉAS assure le fonctionnement d'un Centre de ressources et d'information pour les bénévoles (Crib). Ce service s'adresse à toutes les associations mayennaises, à leurs responsables bénévoles, aux porteurs de projet de création d'une nouvelle association.

De janvier à décembre 2017, le CÉAS a répondu à près de 90 demandes de façon personnalisée. Les demandes portent surtout sur :

- Les formalités pour créer une association.
- L'écriture ou l'actualisation des statuts.
- Les dons aux associations.
- Le fonctionnement collégial d'une association.
- La conduite d'un projet.



Tiers de confiance Urssaf

Depuis début 2015, dans le cadre d'un partenariat avec l'Urssaf, le CÉAS dispose du logiciel Impact Emploi pour réaliser les bulletins de paie et autres formalités pour le compte des associations employant moins de dix salariés. Quatorze associations font actuellement appel au CÉAS.

Évaluations internes / externes

Évaluation externe

Association Soins et Soutiens Inter-cantonale Erdre-et-Loire (Assiel, Ancenis).

Évaluation interne

Centre communal d'action sociale (CCAS) de Quelaines-Saint-Gault, résidence autonomie Le Mottais.

Accompagnement d'un Service de soins infirmiers à domicile (Ssiad)

Le CÉAS a apporté son appui au Service de soins infirmiers à domicile (Ssiad) de Fresnay-sur-Sarthe (72) pour répondre à une injonction de l'ARS suite à une évaluation externe et pour répondre à diverses observations (mise en œuvre des projets personnalisés, appropriation des recommandations de bonne pratique, etc.).

Le CÉAS a ensuite accompagné le Ssiad dans la mise en œuvre de sa démarche qualité, dans l'élaboration de son projet de service et dans la négociation de son Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM).

Projet d'établissement

Le CÉAS a accompagné la Résidence Catherine-Labouré (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – Ehpad) et la résidence autonomie Rosalie-Rendu, à Paris, pour l'élaboration de leur projet d'établissement. Ces deux établissements relèvent de l'Association Monsieur Vincent.

Le CÉAS a poursuivi l'accompagnement de la Résidence Le Mottais, à Quelaines-Saint-Gault, dans l'élaboration de son projet d'établissement.

Le CÉAS a également finalisé l'élaboration du projet d'établissement

de la résidence autonomie Le Pays Bleu, à Renazé.

Analyse des besoins sociaux

Centre communal d'action sociale de L'Huisserie (CCAS) : accompagnement méthodologique de la démarche.

CCAS de Laval : analyse sociodémographique du territoire.

CCAS d'Évron : finalisation du rapport final pour l'analyse des besoins sociaux du territoire.

Soutien aux structures d'animation de la vie sociale

Accompagnement de l'association Confédération syndicale des familles (CSF) Médréac (Ille-et-Vilaine) dans le développement d'une stratégie et d'outils de communication ; le développement d'outils pour évaluer les besoins du territoire et une assistance à la rédaction d'un projet associatif ; la valorisation de l'utilité sociale de la structure.

Colloque-forum sur les proches aidants

Le CÉAS a apporté son aide à la mise en place d'un colloque-forum sur les proches aidants, organisé par l'association All'âges de Craon.

Étude prospective

Conseil départemental de la Mayenne – Maison départementale de l'autonomie

Le CÉAS réalise une étude d'analyse de la réponse aux besoins de prise en charge sociale et médico-sociale des personnes âgées dans le territoire mayennais.

**Mutualité sociale agricole (MSA)
Mayenne-Orne-Sarthe**

Le CÉAS mène une étude prospective sur les formations à la sécurité proposées par la MSA.

Direction diocésaine de l'enseignement catholique de la Mayenne (DDEC)

Le CÉAS a mené une étude prospective sur les bases de la natalité et des effectifs scolaires.

Conseil départemental de la Mayenne – Direction de l'enseignement

Le CÉAS réalise une étude prospective sur les effectifs des collèges publics du Sud-Mayenne.

A nimation, recherches-
action et études
diverses

**Contrat local de santé de Laval /
Contrat de ville**

Le CÉAS a participé à la mise en place d'un Contrat local de santé mentale (CLSM) dans le territoire de Laval Agglomération. Il a notamment organisé et animé une formation-action à destination des professionnels de la santé mentale.

**Contrat de ville de Laval / Direction
départementale de la Cohésion
sociale et de la Protection des
populations (DDCSPP)**

Le CÉAS élabore un répertoire des acteurs et espaces-ressources sur le champ de l'éducation à la citoyenneté et de la prévention des discriminations.

Secours Populaire français

Le CÉAS a animé une journée avec les bénévoles de l'association, dont les objectifs étaient de redonner du sens à l'action et d'aborder le fonctionnement interne.



Changé

Changé solidaire, nouvelle association locale



Marinette Burelet, conseillère municipale, Caroline Chasles, adjointe au maire, Fanny Renier, membre du groupe de travail, Catherine Coulon, bénévole et Marie-Noëlle Blot, conseillère municipale.

À la suite de l'étude des besoins sociaux dans la commune, réalisée par le centre communal d'action sociale (CCAS), un groupe de travail composé d'élus et membres du CCAS s'est constitué pour répondre à cette question : comment lutter contre la solitude et l'isolement des personnes âgées et en porte d'autonomie et venir en aide aux aidants familiaux ?

« Il a été décidé de créer une association, Changé solidaire. Fanny Renier s'est proposée de porter le projet et l'association, explique Caroline Chasles, adjointe au maire en charge de l'enfance jeunesse et solidaires. Changé solidaire doit intervenir en complément des services d'aide à la personne. »

Comment identifier les personnes qui auront besoin de l'association ?

« Lors de la distribution des colis de Noël, par l'intermédiaire aussi de l'assistante sociale ou des services d'aides à la personne, sont des pistes. »

Une vingtaine de bénévoles se sont déjà proposés pour aider.

Mercredi 3 mai, à 20 h, salle des Roséaux, assemblée générale de l'association Changé solidaire. Ouvert à tous. Contact : 02 43 53 20 82.

Ouest-France du 28 avril 2017
Le CÉAS a accompagné le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Changé dans l'analyse de ses besoins sociaux.

Le BIL – Bulletin d'information de L'Huisserie, n° 67 de mai 2017

Analyse des besoins sociaux

Dans les semaines à venir, la municipalité va entamer un travail « d'analyse des besoins sociaux » sur la commune en partenariat avec le CEAS (centre d'étude et d'actions sociales) de Laval. Cette étude s'appuiera sur des données quantitatives issues de différentes statistiques sur la population L'huissérienne et son évolution. Une étude qualitative s'élaborera à partir de plusieurs entretiens tenus avec des partenaires locaux : responsables d'associations sportives, culturelles ou sociales, personnels de soins, banquiers, et autres personnes susceptibles de nous transmettre leur ressenti sur d'éventuels besoins sociaux. De cette analyse découleront des décisions et des actions à mener avec pour objectif de répondre au mieux aux besoins des différentes couches de la population de la commune.

Haut-Anjou du 29 septembre 2017

Sud-Mayenne

Les proches aidants au centre d'un colloque

Craon – À la veille de la journée nationale des aidants, l'association All'âges du sud-ouest mayennais organise, jeudi 5 octobre, un colloque sur le vécu au quotidien des proches aidants.

L'événement
Le colloque se tiendra dans le cadre de la semaine nationale des retraités et des personnes âgées (Semaine bleue). Il aura lieu à 14 heures au centre d'activités de Craon, sous la présidence de Marie-Annick Hureau, présidente d'All'âges.

Origine du projet
« Le thème du colloque est ressorti lors de l'une de nos réunions. Les administrateurs de l'association ont, en effet, été surpris par les remarques de proches aidants, malgré les aides déjà existantes, notamment du soutien de nombreuses difficultés : assés bien d'ordre psychologique et morale, que physiques... L'isolement, la perte de notion de domicile privé, les problèmes de mobilité des aidés, les soins souvent évacués. Toute cette vie est dépendante de cet accompagnement », raconte, par ailleurs, Marie-Annick Hureau, proche aidante, qui souhaite d'autre part « le problème du coût financier qui est, bien souvent, énorme ».

Dans le cadre du colloque du 5 octobre, une substance d'aidants ont été mandatés par des bénévoles de l'association et du Centre d'actions sociales de Craon (Céas) de la Mayenne auprès d'aidants, de proches, afin de nous conter ces difficultés, mais aussi ce qui leur facilite la vie.

Deux rencontres
De 14h à 17h, une 1^{re} réunion, ouverte à tous les habitants du pays de Craon : « Chacun peut se retrouver en situation d'aidant, sans le réaliser, à un accident ou au vieillissement d'un proche ». Au cours de cette rencontre, la présence au côté des administrateurs de l'association All'âges et du Céas, la présence d'habitants de la commune T'Althum, et de Sandrine Monceau, conseillère de la commune T'Althum. Les acteurs institutionnels se retrouveront, eux, entre 18h et 20h, pour une séance plus axée sur les besoins identifiés et les réponses possibles.

« Cette action est inscrite dans le contrat local de santé de la communauté de communes du pays de Craon », précise Julie Grand, formatrice.

Jeudi 5 octobre, Salle des Blés du Mûrier Craon. Contact : Chantal Godard tel. 06 32 11 06 11 ou par courriel : chantal.godard@ccas3.org

CRAON

Un colloque pour les aidants, des personnes méconnues

Qui donc pour aider les aidants ?

Les aidants souffrent du manque d'accompagnement, d'isolement et de nombreuses autres difficultés. Un colloque leur sera consacré jeudi 5 octobre.

« Tenez ! C'est bien la preuve qu'il est très difficile pour les aidants de s'organiser : nous devons avoir trois personnes avec nous pour vous expliquer leur quotidien, et une seule à la fois », souligne Chantal Godard, présidente du CÉAS All'âges.

Et encore, l'aidant présente doit « partir rapidement pour retourner s'occuper de son mari », explique Marie-Annick Hureau.

Il faut dire que leur quotidien n'est pas simple : ils s'occupent de personnes âgées, handicapées ou enfants dépendants.

Leur statut est méconnu. La faute à la société qui ne se penche guère sur leur cas, mais aussi à eux-mêmes. « La plupart s'occupent de gens de leur propre famille. Ils trouvent cela normal, et ne voient donc pas pourquoi ils se mettraient en avant d'autres le cachent, ne sortent pas de chez eux, ça existe aussi... »

« Parfois on souffre, mais on se sent coupable... »

Marie-Annick Hureau est devenue aidante à la suite de l'accident dont a été victime son mari Bernard. Il a été fauché sur un passage piéton, à Bazouges, alors qu'il travaillait. C'était en décembre 1984. Cet ancien employé des Assésic a ensuite eu deux AVC en 2012. En fait, tout roule, Bernard a besoin d'aide. Sa femme quitte donc son poste à la Mission locale. Ils vivent à Niffes, dans une demeure et un jardin dont elle admet d'occuper Bernard. Ils ouvrent les portes du jardin chaque année. Les bénévoles sont reversés au profit de l'association des traumatisés et téles centrés.

La vie de Marie-Annick tourne essentiellement autour de Bernard. Elle n'a que très rarement utilisé les places temporaires d'urgence pour souffler un peu. Et quand elle se fait « quand on arrive à en trouver déjà », fait elle remarquer « on a ce sentiment de culpabilité ». Une phrase qui en dit long. On resume bien leur quotidien.

« L'isolement, la perte de notion de domicile, l'accompagnement... »

Les aidants doivent aussi lutter contre un traitement qui touche de près à l'humain. « Il est difficile de faire comprendre que l'on a besoin de souffler, sans faire souffrir la personne que l'on aide car elle pourrait se sentir coupable, alors que de n'être pas le cas. »

« C'est également physique et mental n'est pas sans conséquence : plus de la moitié des aidants déclarent avoir la perception de leur propre santé altérée. Les organisateurs du colloque ont interviewé des aidants pour connaître leurs attentes. « Des points communs sont ressortis : l'isolement, le manque d'accompagnement, les difficultés morales, la perte de notion de domicile privé car certaines personnes aident au six ou sept soins par jour, les problèmes administratifs... », énumère Chantal Godard.

Thomas Clavier

Ouest-France des 30 septembre et 1^{er} octobre

Haut-Anjou du 13 octobre 2017

“Si le système de santé était une plante, les aidants en seraient les racines”

Le colloque des aidants organisé par le CÉAS All'âges et ses différents partenaires a accueilli une centaine de personnes, jeudi 5 octobre, salle du Mûrier.

Il aura permis à ces derniers d'exprimer leurs difficultés : isolement, la méconnaissance de leur situation, la peur de déranger, la déposition de leur domicile avec tous ces passages pour les soins chez eux...

« Si le système de santé était une plante, les aidants en seraient les racines : fragiles, vitales et invisibles » pour reprendre une phrase de Sir Silver Donald Cameron qui résume bien leurs rôles.

Pudeur et émotion

Les aidants ont évoqué avec pudeur leurs problèmes. « Cela fait cinq ans qu'on nous a annoncés la maladie d'Alzheimer de ma mère. Et c'est toujours aussi dur. On ne veut pas y croire, mais il faut l'accepter. Le médecin a été super », explique une femme après le débat sur l'annonce du diagnostic que certains trouvaient trop brutal. « Quand il est trop long, on dit que l'attente est interminable. Que faut-il faire alors ? » s'interroge tout de même un homme dans l'assistance.

Une femme aimerait que se créent des maisons pour ceux qui commencent à souffrir de cette maladie Alzheimer « car ils peuvent être accueillis dans des maisons où ils seraient avec des gens capables de s'occuper d'eux et qui les rendraient donc heureux, mais des maisons qui ne seraient pas des maisons de retraite. »

Une autre femme : « ma vie a changé depuis que je suis aidante. Je n'ai plus beaucoup de temps pour moi et mes proches. J'ai commencé à connaître des troubles physiques : de l'alimentation, je faisais des malaises, je devenais même dépressive. »

Entre les difficultés des personnes aidées et celles qui les aident, il y a eu matière à discussion.

Beaucoup d'émotion lors de ce colloque sur les aidants, mais aussi des temps plus légers avec le superbe sketch des Nociers d'Althé écrit et interprété avec finesse.



Craon

Un guide pour les proches aidants



Les deux rencontres du colloque sur le vécu au quotidien des proches aidants organisées par l'association All'âges ont attiré de très nombreuses personnes, habitants du territoire, mais également acteurs institutionnels.

Le colloque organisé, jeudi après-midi, par l'association All'âges sur le vécu des proches aidants au quotidien a attiré de nombreux habitants et acteurs institutionnels du pays de Craon.

La maladie, l'accident sont venus bouleverser leur vie. Aujourd'hui en France ils sont 8,3 millions à accompagner un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie à son domicile.

L'association All'âges a édité un guide pour les proches aidants du pays de Craon, dans lequel, ils trouveront des réponses à leurs difficultés de tous les jours, mais aussi le service qui saura leur apporter une solution : les associations d'Aide à domicile en milieu rural (ADMIR) du pays de Craon pour leurs besoins de la vie au quotidien, Maison de l'autonomie pour les cas de dépendance ou de perte d'autonomie, maison de services au public pour les accompagner dans les tâches administratives, Pôle santé et professionnels pour les soins médicaux ou infirmiers, l'équipe d'appui en adaptation et réadaptation pour leur logement, les transports mis en place par le Conseil régional (Pégase et petit Pégase) et les associations d'aide à la mobilité pour les déplacements.

Ouest-France du 10 octobre 2017

SOLIDARITÉ & CITOYENNETÉ

L'analyse des besoins sociaux est engagée

Bientôt une synthèse, des restitutions, un programme d'actions

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a engagé une démarche d'analyse des besoins sociaux (ABS) au sein de la commune en partenariat avec le CEAS. Cette démarche volontariste a été souhaitée et impulsée par les élus locaux.

C'est ainsi une approche globale qui a privilégié la Municipalité. Sur le plan méthodologique, une collecte de données statistiques locales va permettre de caractériser la situation et les évolutions au sein de la commune.

Mais les chiffres ont leurs limites et le groupe de travail a engagé, cet été, toute une série d'entretiens auprès des acteurs locaux pour une approche plus qualitative d'éventuelles difficultés à L'Huisserie et pour recueillir les premières suggestions de réponses à apporter. Pour le maire, Jean-Marc Bouhours, et Nathalie Le Roux, adjointe co-responsable de la commission Petite enfance, Santé et



Claude Guicoulier du CEAS, Nathalie Le Roux et Jean-Marc Bouhours

Affaires sociales, les objectifs sont d'être à l'écoute pour recueillir ressentis, observations, réflexions ou suggestions, ainsi de définir une politique sociale communale avec des priorités et, enfin, de mieux répondre aux besoins de la population.

« On a parfois des impressions un peu fugitives, souligne le maire. On a besoin de se poser, de mettre en place des outils pour définir des orientations sur le plan social ». Il est encore trop tôt pour décaler des axes de travail. Néanmoins, Nathalie Le Roux mentionne deux thèmes qui lui apparaissent importants de prime abord: les questions

autour de la parentalité d'une part; le logement des personnes âgées d'autre part. Pour l'heure, les entretiens se poursuivent. Les interviewés, en binômes, tous bénévoles, apportent ainsi leur contribution à la vie collective en étant au plus près des réalités locales. De tout ce qui aura été entendu et noté, une synthèse va être réalisée et enrichie, notamment à l'occasion de diverses restitutions.

Pays de

Le BiL – Bulletin d'information de L'Huisserie n° 68 d'octobre 2017

MESLAY-DU-MAINE. Formation des associations

Les 22 janvier et 12 février, l'Office municipal des sports propose deux soirées d'informations à l'intention des responsables d'associations. Le thème de ces deux soirées sera la rédaction des statuts. Lors de ces deux journées, chaque participant pourra soumettre les statuts de son association dans la perspective d'une relecture critique de propositions concrètes. « Ces deux réunions gratuites seront animées par le CEAS (Centre d'étude et d'action sociale) labellisé centre de ressource et d'information pour les bénévoles », rappelle André Bourdais, l'instigateur

de cette initiative, lui-même membre du CEAS. « Meslay-du-Maine compte 65 associations. La commission de la vie associative est là pour les aider en leur apportant un soutien technique et financier », complète Christophe Boulay, président de l'OMS et nouvel adjoint, responsable de la vie associative. D'autres formations sur d'autres thèmes pourront se faire à la demande des associations. Une manière d'anticiper sur la future charte de la vie associative qui sera mise en place d'ici 2019.



Emmanuel Blois André Bourdais et Christian Boulay, président de l'OMS et adjoint, responsable de la vie associative.

Le Courrier de la Mayenne du jeudi 11 janvier 2018

ASSOCIATIONS . FORMATION GRATUITE AVEC LE CEAS

Meslay-du-Maine – Les lundis 22 janvier et 12 février, le Centre d'étude et d'action sociale dispense une formation aux associations, sur les statuts. Elle est gratuite et ouverte à toutes.

Le Centre d'étude et d'action sociale (Céas) de la Mayenne est labellisé Centre de ressources et d'informations pour les bénévoles depuis 2012. Et il dispensera une formation sur le thème des statuts, intitulée : écrire ou actualiser, un enjeu pour sécuriser son association. Organisée avec la participation de la municipalité, elle s'adresse à toutes les associations meslinoises.

Développement local
Le Céas, est une association qui contribue aux politiques sociales et au développement local. « La collecte de documentation pour mettre de l'information à disposition, la conduite de formations et les études et recherches, constituent les principales activités, précise André Bourdais, adhérent. Le Centre d'étude et d'action sociale accueille les associations puis les informe sur l'ensemble des sujets en lien avec le fonctionnement de la vie associative. Puis il assure un accompagnement individualisé et observe la vie associative et ses évolutions. C'est dans ce cadre que le Céas organise des formations. »

Un soutien technique et financier
La formation Écrire ou actualiser ses statuts, un enjeu pour sécuriser son association, se déroulera ainsi sur deux soirées qui auront lieu les lundis 22 janvier et 12 février, de 20 h 30 à 22 h 15, au centre social meslinois. Gratuite et ouverte à toutes les associations meslinoises, la formation



André Bourdais, à gauche est adhérent du Céas et Christian Boulay est le premier adjoint, en charge de la vie associative.

tion permettra d'attirer l'attention sur les points les plus sensibles. Ainsi, « chaque participant pourra soumettre les statuts de son association, dans la perspective d'une relecture critique et de propositions concrètes », explique Christian Boulay, premier adjoint en charge de la vie associative.

Chaque association peut compter sur le soutien de la municipalité. Outre l'accueil, l'écoute et l'information, le Centre d'étude et d'action sociale « apporte une aide technique et financière. Cette formation entre dans nos objectifs. De plus, elle permettra de mettre en relation chaque participant avec le Céas,

qui est un vrai partenaire de la vie associative », poursuit Christian Boulay.

Renseignements et inscriptions auprès du Centre Social Meslinois au 02 43 64 39 98 ou par mail à e.meslinois@ville-meslaydumaine.fr

Ouest-France des 13-14 janvier 2018

Ouest-France du 1^{er} février 2018

L'Huisserie

La commune a fait analyser les besoins sociaux

Afin de mieux répondre aux besoins et attentes en matière d'action sociale des habitants, la municipalité a fait procéder à une Analyse des besoins sociaux (ABS) de la population. Pour ce faire, elle s'est adressée au Centre d'études et d'action sociale (CEAS) de la Mayenne. Le résultat de l'analyse a été communiqué samedi soir lors d'une réunion publique à l'espace du Maine.

La commune est en développement régulier depuis plusieurs décennies. En ce qui concerne les aînés, on trouve dans la commune un Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dé-

pendantes), des services de domicile, un parc de logements sociaux accessibles et adaptés mais aussi des pavillons sur sous-sol avec des problèmes d'accessibilité, aucun domicile pour personnes âgées ni d'hébergement temporaire.

Le CEAS a émis des propositions d'orientations : faciliter l'accès au service avec une signalisation des services, une collaboration plus étroite entre acteurs sociaux, une prise en compte de la mixité sociale, un soutien aux initiatives d'éducation et une prise en compte du vieillissement de la population.

Rapport financier 2017

Compte de résultat 2017				
		2017	2016	Variation
70/ Activités de l'association				
701000	Vente de publications	3 400,00	3 890,00	-490,00
706001	Prestations de services formation	148 312,39	144 737,33	3 575,06
706002	Prestations de services recherches-action	67 486,33	30 885,67	36 600,66
706780	Taxe d'apprentissage affectée au fonctionnement	213,00	227,00	-14,00
741000	Subventions DDCSPP (CRIB)	8 002,70	9 107,00	-1 104,30
741710	Subvention Région (centre de formation sociale)		35 700,00	-35 700,00
756000	Cotisations adhérents	1 224,00	1 394,00	-170,00
758000	Produits divers de gestion courante	286,30	116,39	169,91
771300	Libéralités perçues	1 678,00	1 947,58	-269,58
781500	Reprise sur provisions	4 000,00	100,00	3 900,00
791000	Transferts de charges	11 665,00	14 819,60	-3 154,60
	TOTAL A	246 267,72	242 924,57	3 343,15
60/ Achats				
602250	Fournitures de bureau	1 429,10	2 294,18	-865,08
604000	Achats de prestations de services	1 500,00		1 500,00
606100	Fournitures non stockables	3 478,64	2 153,99	1 324,65
606300	Achats pédagogiques	211,03	639,00	-427,97
606350	Journée JIF 53	3 505,28	2 757,53	747,75
606400	Repas formations (service civique et Paerpa)	4 501,40	7 617,42	-3 116,02
606500	Achats outils promotion du Crib		2 000,00	-2 000,00
		14 625,45	17 462,12	-2 836,67
61/ Services extérieurs				
612000	Redevance de crédit-bail	3 248,68	3 248,98	-0,30
613200	Loyers et charges Formations	1 217,04	7 110,39	-5 893,35
615201	Entretien des locaux	698,54	687,10	11,44
615600	Maintenance	6 903,52	5 365,11	1 538,41
616000	Primes d'assurance	1 735,94	1 525,49	210,45
618100	Documentation	1 312,11	1 412,72	-100,61
618300	Documentation technique (CRIB)	895,70	1 412,72	-517,02
		16 011,53	20 762,51	-4 750,98
62/ Autres services extérieurs				
621800	DEAVS - Personnel pédagogique extérieur		967,09	-967,09
621900	Autre personnel pédagogique extérieur	8 108,83	17 560,00	-9 451,17
622000	Honoraires	2 350,00	2 329,24	20,76
625100	Voyages et déplacements	6 130,91	6 875,49	-744,58
625700	Réceptions	923,64	602,47	321,17
626001	Affranchissements	1 313,13	2 211,04	-897,91
626002	Téléphone	1 590,56	2 132,94	-542,38
627000	Services bancaires	50,15	35,80	14,35
628100	Cotisations d'appartenance	360,00	368,00	-8,00
		20 827,22	33 082,07	-12 254,85
63/ Impôts et taxes				
633000	Formation continue	726,51	747,00	-20,49
635000	Taxe foncière et autres impôts	2 951,00	2 957,00	-6,00
		3 677,51	3 704,00	-26,49
64/ Personnel				
641100	Salaires et appointements	115 736,92	132 130,43	-16 393,51
645000	Cotisations sociales	50 782,36	59 409,30	-8 626,94
645000	Formation continue	1 328,00		1 328,00
		167 847,28	191 539,73	-23 692,45
65/ Autres charges de gestion courante				
658000	Charges diverses de gestion courante	64,13	101,63	-37,50
68/ Dotation de l'exercice				
681100	Dotation aux amortissements des immobilisations	9 609,25	9 650,92	-41,67
681740	Dotation aux provisions pour créances douteuses			0,00
		9 609,25	9 650,92	-41,67
	TOTAL B	232 662,37	276 302,98	-43 640,61
	Résultat d'exploitation (A-B=C)	13 605,35	-33 378,41	46 983,76
76/ Produits financiers				
768100	Intérêts livret A	234,96	310,70	-75,74
	TOTAL D	234,96	310,70	-75,74
66/ Charges financières				
661100	Intérêts des emprunts et dettes	2 346,01	2 516,88	-170,87
	TOTAL E	2 346,01	2 516,88	-170,87
	Résultat financier (D-E=F)	-2 111,05	-2 206,18	95,13
77/ Produits exceptionnels				
771000	Régularisation sur exercice antérieur	1 439,10		1 439,10
67/ Charges exceptionnelles				
671000	Régularisation sur exercice antérieur	1 900,00		1 900,00
	Résultat exceptionnel	-460,90	0,00	-460,90
87 Bénévolat				
		53 509,73	25 304,91	28 204,82
86 Prestations bénévoles				
		53 509,73	25 304,91	28 204,82
	Excédent ou déficit (C+F+I)	11 033,40	-33 671,88	44 705,28

BILAN AU 31/12/2017

ACTIF					
		Brut	Amortissements et provisions	2017	2016
Actif immobilisé					
	Logiciels	4 090,58 €	4 090,58 €	0,00 €	-
	Site internet	3 021,64 €	2 754,98 €	266,66 €	573,33 €
	Constructions	198 865,60 €	33 144,25 €	165 721,35 €	173 675,97 €
	Installations générales	1 553,22 €	1 242,56 €	310,66 €	621,30 €
	Mat. de bureau et informatique	15 436,45 €	15 260,85 €	175,60 €	1 147,57 €
	Mobilier	7 504,17 €	6 955,34 €	548,83 €	614,18 €
	Prêts et cautionnements	150,00 €		150,00 €	422,04 €
Total 1		230 621,66 €	63 448,56 €	167 173,10 €	177 054,39 €
Actif circulant					
	Usagers et comptes rattachés	68 782,89 €	800,00 €	67 982,89 €	35 561,84 €
	Autres créances				90,68 €
	Disponibilités	41 043,62 €		41 043,62 €	77 610,40 €
	Charges constatées d'avance	2 802,97 €		2 802,97 €	4 050,51 €
	Produits à recevoir	200,00 €		200,00 €	1 000,00 €
Total 2		112 829,48 €	800,00 €	112 029,48 €	118 313,43 €
TOTAL 1+2		343 451,14 €	64 248,56 €	279 202,58 €	295 367,82 €

PASSIF			
		2017	2016
Fonds propres			
	Fonds associatif	127 445,64 €	127 445,64 €
	Report à nouveau	20 826,23 €	54 498,11 €
	Résultat de l'exercice	11 033,40 €	-33 671,88 €
Total 1		159 305,27 €	148 271,87 €
Provisions			
	Provision pour charges	6 000,00 €	10 000,00 €
Total 2		6 000,00 €	10 000,00 €
Dettes			
	Emprunt établissement de crédit	75 809,02 €	81 655,41 €
	Dépôts et cautionnements reçus	304,33 €	304,33 €
	Dettes fiscales et sociales	25 775,45 €	28 698,11 €
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 060,21 €	13 350,28 €
	Charges à payer	2 350,00 €	2 587,82 €
	Produits constatés d'avance	5 598,30 €	10 500,00 €
Total 3		113 897,31 €	137 095,95 €
TOTAL 1+2+3		279 202,58 €	295 367,82 €

Principales caractéristiques de l'exercice 2017

- Après un exercice déficitaire (– 34 000 euros), le compte d'exploitation 2017 fait ressortir un excédent de 11 000 euros. Celui-ci contribue à reconstituer les fonds propres : 159 300 euros au 31 décembre 2017, ce qui reste inférieur cependant aux fonds propres à fin 2015 (187 500 euros).
- L'excédent du compte d'exploitation 2017 se caractérise par :
 - Une baisse sensible des charges : – 43 600 euros, dont – 23 700 euros pour les seules rémunérations et cotisations sociales.
 - Une légère augmentation des produits de prestations (+ 3 340 euros), due au secteur des « Études, recherches-action et prestations diverses » (+ 35 000 euros), tandis que le secteur « Formations » enregistre une baisse de 32 000 euros.
- Points de vigilance :
 - On sait par expérience que les produits du secteur « Études, recherches-action et prestations diverses » sont sujets à de fortes variations d'une année sur l'autre. Leur augmentation sensible en 2017 ne laisse donc pas préjuger des exercices à venir. En revanche, les activités du secteur « Formations » sont traditionnellement plus pérennes ; leur baisse suite à l'abandon par le CÉAS de la formation préparant au diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) n'a pas été compensée par une autre action potentiellement renouvelable.
 - La baisse des rémunérations et cotisations sociales (– 23 700 euros) et l'excédent 2017 sont à mettre en perspective avec du temps donné par :
 - * des adhérents bénévoles pour des activités liées à la vie associative (1 847 euros) ;
 - * un adhérent bénévole pour une activité de service aux associations et pour la gestion-administration du CÉAS (8 778 euros) ;
 - * des adhérents salariés sur la base du volontariat (hors travail rémunéré), également pour des activités liées à la vie associative (16 928 euros) – il s'agit notamment de temps consacré à la rédaction d'articles pour *La Lettre du CÉAS*.
 - On peut ajouter du temps consacré à des activités prestataires au-delà du temps légal de travail concernant un cadre dirigeant rémunéré pour une fonction (25 957 euros).
 - Soit un total de 53 510 euros pour lesquels il conviendrait de trouver des financements en cas de désengagement des adhérents, bénévoles ou salariés, qui donnent de leur temps.
 - La valorisation est calculée comme suit :
 - * Bénévole adhérent : coût moyen de la rémunération horaire des salariés de l'association.
 - * Salarié volontaire : coût horaire réel.

Budget prévisionnel 2018

- Les charges sont estimées à 206 000 euros et les produits quasi assurés s'élèvent à 171 000 euros.
- À ce jour, il manque donc environ 35 000 euros pour équilibrer le budget.

	Prévisionnel
Formations	105 000 €
Recherches-action	54 200 €
Autres produits	12 000 €
Total produits	171 200 €
Charges	206 000 €
Résultat	– 34 800 €

Modifications statutaires

		Proposition
<p>Article 7 : Conseil d'administration</p>	<p>Si les questions relatives à la gestion de l'association sont plutôt du ressort du Bureau, le Conseil d'administration peut éventuellement se saisir de toute question y référant sur demande d'au moins la moitié soit des administrateurs, soit des membres du Bureau, ou bien sur demande d'au moins les deux tiers des salariés (dans ce cas, après instruction de la demande par le Bureau).</p>	<p>Toute question qui n'est pas du ressort du Bureau ou des salariés relève de la compétence du Conseil d'administration.</p> <p>Sont plus spécifiquement de sa compétence, en concertation avec le directeur : la création d'un nouveau poste salarié en contrat à durée indéterminée ; les changements de catégorie et d'échelon pour le personnel ; les délégations spécifiques dont bénéficient les salariés de façon permanente ; la décision de licencier un salarié ; la désignation du ou des directeurs de publication.</p> <p>Cependant, le Conseil d'administration est saisi de toute question sur demande d'au moins la moitié soit des administrateurs, soit des membres du Bureau.</p>

	Ajout
<p>Article 7 : Conseil d'administration</p>	<p>Dans l'intervalle compris entre deux réunions du Conseil d'administration, le Bureau, l'équipe de direction ou le directeur peut soumettre une proposition de décision par messagerie électronique. Les trois premiers jours qui suivent la diffusion de la proposition sont réservés aux échanges sur son contenu. Les réflexions et propositions sont adressées à l'ensemble des membres de la liste de diffusion (fonction « Répondre à tous »). Durant cette période, le ou les auteurs de la proposition peuvent éventuellement la modifier ou la retirer. Le vote sur la proposition intervient durant les deux jours suivants, soit les quatrième et cinquième jours qui suivent la diffusion de celle-ci. Des votes transmis durant les trois premiers jours sont valables s'ils le sont sans commentaire ni réserve et si le contenu de la proposition n'est pas modifié durant les trois premiers jours. Cependant, dans ce dernier cas, au regard des réflexions et propositions qui ont circulé, un administrateur peut modifier son vote. Une proposition est adoptée dès lors que la moitié des administrateurs transmettent leur accord et qu'aucune voix contraire n'est exprimée. Les administrateurs transmettent leur vote sans apporter de commentaires sur la proposition. La proposition ainsi adoptée fait l'objet d'une information lors de la réunion suivante du Conseil d'administration.</p>

		Proposition
<p>Article 8 : Bureau</p>	<p>Le Bureau est géré collégalement. Il a pour fonction la mise en œuvre des grandes orientations et des axes de travail définis par l'Assemblée générale ou le Conseil d'administration. En outre, il gère les affaires courantes et/ou urgentes.</p> <p>Les membres du Bureau se répartissent les diverses délégations [...].</p> <p>Le Bureau désigne le directeur de la publication <i>La Lettre du CÉAS</i>.</p> <p>Il procède au recrutement des salariés et aux changements de catégorie et d'échelon pour le personnel.</p> <p>Il désigne les salariés bénéficiant de délégations spécifiques.</p> <p>Sauf position contraire prise par le Bureau, les missions lui incombant peuvent tout aussi bien être assurées par le Conseil d'administration.</p>	<p>Le Bureau est géré collégalement. Il a pour fonction la mise en œuvre des grandes orientations et des axes de travail définis par l'Assemblée générale ou le Conseil d'administration.</p> <p>Sont plus spécifiquement de la compétence du Bureau : le recrutement des salariés en contrat à durée indéterminée ou en contrat à durée déterminée de plus de trois mois ; la signature des contrats de travail ; les sanctions disciplinaires (avertissement ou blâme, mise à pied).</p>

